



Le Chapelain Express

La lettre mensuelle de la commune



Édition août 2023

Cet été, la mairie sera fermée du 12 au 25 août.

Des permanences d'élus seront assurées aux dates et horaires suivants :

Lundi 28, mardi 29 et mercredi 30 août
de 14h00 à 16h00

Vendredi 1^{er} et samedi 2 septembre
de 10h00 à 12h00



Bonnes vacances à tous !

LES ÉCHAPPÉES Rurales 3^{ème} ÉDITION

THÉÂTRE - MUSIQUE - DÉCOUVERTE

les vendredis
21 & 28 JUILLET
18 & 25 AOÛT

À PARTIR DE 18H

COURCOURY
CHANIER
LA-CHAPELLE-DES-POTS
ROUFFIAC

Soirées spectacles insolites GRATUITES

les+ ANIMATIONS et MARCHÉ FERMIER

Programme détaillé sur agglo-saintes.fr

En partenariat avec :

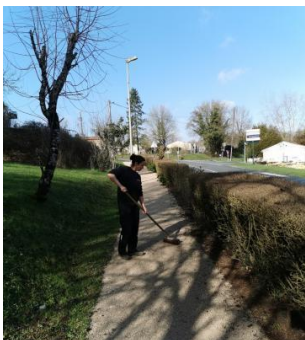
+ d'infos au 05 46 74 23 82
www.agglo-saintes.fr

Saintes
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



La Chapelle des Pots est l'une des 4 communes accueillant « Les échappées rurales » cette année.

Vendredi 18 août, dès 18h00, un **marché de producteurs** fermiers, organisé en partenariat avec la Chambre d'Agriculture vous permettra de vous restaurer en savourant des produits locaux. Retrouvez les producteurs locaux du territoire sur manger17.fr. Une **visite du village** avec une guide conférencière sera proposée à 18h30. Et dès 21h00, profitez des spectacles de théâtre, **concerts** de musique, **bal populaire**, etc.



La période actuelle est intense pour l'ensemble de nos agents municipaux. Le recrutement temporaire d'un agent technique en soutien de l'équipe est devenu indispensable pour assurer la continuité de la qualité des services.

Rappelons que les agents techniques remplissent un panel de tâches conséquent :

- Entretien de la voirie communale (40 km de chemins ruraux et 20 km de voiries communales)
- Entretien et mise en valeur des espaces verts et naturels dans le respect des règles environnementales (dont évacuation des dépôts sauvages)
- Réalisation de petits travaux et maintenance des bâtiments
- Entretien courant des matériels et engins
- Relations avec les élus et les usagers
- Formation régulière



VIVE LES CHAMPIONNES !!



Fantine PORTES, jeune chapelaine, et Charlotte LAVIDALIE sont **championnes départementales** par équipe en tennis féminin 11/14 ans. La finale s'est déroulée le 28 juin 2023 à Rochefort sur Mer.

Fantine (11 ans) joue depuis l'âge de 5 ans, elle fait de la compétition depuis 2021. Charlotte (14 ans) a commencé à 9 ans. Elles s'entraînent ensemble depuis 3 ans, et sont en compétition en équipe depuis l'année dernière.

Une passion commune qui les a naturellement motivées à assister au tournoi international de ROLAND GARROS cette année. Elles ont assisté au match de leur idole française Caroline GARCIA. Mais malheureusement pas à celui de Novac DJOKOVIC, leur idole masculine !

Depuis la rentrée 2022, Fantine (6^{ème}) et Charlotte (4^{ème}) ont intégré la section sportive tennis au collège où leur complicité et leur complémentarité se sont révélées cette année : **invaincues en double !!!!!**

APPEL AUX VOLONTAIRES

La section théâtre du comité des fêtes est très heureuse de vous annoncer la poursuite des aventures de la troupe « **les Chapotins** ». Cependant, la première édition a été également une prise de conscience sur les besoins humains et techniques au-delà de la scène. Le comité recrute toute personne intéressée par la décoration, la création de décors, l'éclairage, le son, la prise de vidéo et photo, etc. Si l'aventure théâtrale vous emballa, que ce soit au niveau du jeu ou pour la technique, n'hésitez pas à contacter Danièle au 06 10 23 85 11 pour les rejoindre.

Une réunion ouverte à tous est prévue en septembre.



Le repas dansant initialement prévu au printemps dernier a été reprogrammé pour le 23 septembre. Nouveau menu avec la même animation musicale sont prévus pour vous faire passer une très agréable soirée entre amis. N'oubliez pas de réserver avant le 15 septembre directement à la mairie. Règlement à la réservation.

Rendez-vous le samedi 23 septembre.



LA CHAPELETTE CONCOURS DE PÉTANQUE

3€/pers

14h00



Pique-nique à 12h00

Sanglier grillé & mojettes
à 10€ sur préinscription
par téléphone au
06 59 85 45 21.
Apportez vos couverts.
Organisé par l'ACCA

INSCRIPTIONS

Pas d'inscription sur place
réservations par téléphone au
06 63 30 92 32
avant le 27 août.
Règlement le jour du concours
(prévoir l'appoint en espèce)

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE 2023

Déjà 15 ans que la municipalité organise « **La Chapelette** » sans interruption. Cette rencontre amicale se déroule dans un excellent esprit, le but étant de que les participants puissent se rencontrer, se parler, se découvrir en jouant sérieusement, créer un vrai lien social. Même si le classement reste anecdotique, le trophée « La chapelette » est remis en jeu tous les ans et peut être conservé par le gagnant si celui-ci l'emporte 3 fois, ce qui est arrivé une fois déjà. Depuis 2 ans, les inscriptions se font une semaine avant pour une meilleure organisation de l'évènement. Buvette tenue par une association, ce sera le club de Judo cette année.

Dîner dansant

Animation musicale jusqu'à 2h30
ARNAUD HENNEBERT
Traiteur
AMARYLLIS
Courcoury

Cocktail "Samba"
Petits fours
Melon et son jambon de pays
Couscous
Fromage et salade
Omelette norvégienne
Café ou infusion vin compris

30 €

Samedi 23 septembre
à partir de 19h30 - Salles des Fêtes
réservations avant le 15 septembre
06 58 78 86 90

Nouveaux horaires !

A compter du 4 septembre 2023, le recrutement d'un agent d'accueil permet d'étendre les horaires d'ouverture de la mairie.

Lundi et mardi : 9h00-12h30/13h30-17h00

Mercredi : 9h00-12h30

Vendredi : 9h00-12h30/13h30-16h00

Samedi : 10h00-12h00 permanence d'élus

Vous pouvez vous inscrire pour recevoir les SMS ALERTES de la commune en envoyant votre numéro de téléphone à **secretariat@lachapelle-des-pots** ou en appelant directement à la mairie au 05 46 91 50 76.



Retrouvez-nous également sur notre page Facebook.



Recevez des notifications et interagissez avec votre commune depuis votre smartphone grâce à notre application



Les enfants du RPI doivent être en possession d'une carte de transport scolaire pour prendre le bus. Le coût de cette carte est de 44,50 € par enfant. Les dossiers d'inscription auprès du transporteur sont à déposer avant la fin du mois de juillet.

La commune de La Chapelle des Pots propose une participation de 22,00 € par enfant pour la rentrée prochaine. Cette aide sera versée aux demandeurs sur présentation au secrétariat de la mairie, avant le 30 novembre 2023, du justificatif du paiement auprès de la boutique BUSS, d'un justificatif de domicile et la fourniture d'un RIB.

APPEL À PROJET 2023

Animez le territoire pour la transition écologique

candidatez avant le 10 sept. sur agglo-saintes.fr

L'Agglomération de Saintes lance un appel à projets qui vise à encourager, soutenir les structures locales, à mettre en valeur leurs actions de sensibilisation à la transition écologique et promouvoir les comportements éco-responsables individuels et collectifs.

Les projets sélectionnés bénéficieront d'un soutien financier, avec une enveloppe globale de 20 000 €.

Les thématiques abordées pourront concerner la sensibilisation aux enjeux de la transition écologique, les mobilités douces, le tri et/ou réemploi des déchets, les économies d'énergie, ou encore la promotion de l'alimentation durable. Les organismes intéressés sont invités à soumettre leur candidature en respectant les critères d'évaluation et les modalités de participation énoncées dans le règlement de l'appel à projets. Elles peuvent candidater jusqu'au 10 septembre 2023.

Vous retrouverez le « **Chapelain Express** » chaque premier jeudi du mois. Si vous souhaitez communiquer des informations sur la vie de notre commune, n'hésitez pas à nous contacter par mail à communication@lachapelle-des-pots.fr

Directeur de publication : Pierre Henri Jallais. Responsables de rédaction : Patricia Cousset, Pascale Le Monnier, Vincent Richardeau et Eric Lécuyer
Imprimé par nos soins-ne pas jeter sur la voie publique